

## EPAMARNE et BOUYGUES IMMOBILIER inaugurent à Chanteloup-en-Brie (77) le démonstrateur de la maison innovante, intelligente et économe en énergies



*Noisiel, le 17 avril 2015 – Fruit d'un partenariat unique entre l'Établissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée et Bouygues Immobilier, le programme résidentiel Les Lodges à Chanteloup-en-Brie, distingué par l'ADEME et lauréat d'une Pyramide d'argent 2015 de l'innovation, présente son démonstrateur de la maison innovante, intelligente et économe en énergies.*

Cette inauguration s'est déroulée en présence d'Eduardo RIHAN CYPEL, Député de Seine-et-Marne, de Pierrette MUNIER, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de MARNE et GONDOIRE, de Marcel OULES, maire de CHANTELOUP-EN-BRIE, de François BERTIERE, Président-directeur général de Bouygues Immobilier et de Nicolas FERRAND, Directeur général d'EPAMARNE. Elle témoigne de l'engagement concret de l'établissement public et de ses partenaires en matière de développement durable et d'innovation.

### Marne-la-Vallée, un territoire innovant et précurseur

Résultant d'un concours piloté par l'Établissement public et remporté par Bouygues Immobilier, le programme immobilier Les Lodges répond aux enjeux de l'habitat de demain. Cette démarche innovante a révélé la richesse d'un partenariat capitalisant tous les savoir-faire de contributeurs publics et privés, tels que l'ADEME, la FFBTP 77, la FCMB, le FCBA, la DRIEA, le CG 77, la DDT 77, le CAUE 77, le CEREMA, CERQUAL, GRDF, EDF et ERDF, la Maison de l'Environnement, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Ouest Seine-et-Marne, Philippe LAMARQUE Architecture, spécialisés dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la bio-construction, tout en donnant les moyens et les opportunités de réaliser un projet exemplaire en termes d'habitabilité et de performance énergétique. Nicolas FERRAND, Directeur général d'EPAMARNE déclarait : « *L'Établissement public d'aménagement est un outil clef pour innover et inventer ici et maintenant les standards de la ville de demain* ».

### Le démonstrateur, à la découverte d'une maison verte et responsable.

Imaginé dans une maison de 6 pièces de 131 m<sup>2</sup>, le démonstrateur a pour vocation de présenter, dans les conditions du réel, l'ensemble des innovations permettant d'atteindre l'excellence environnementale. Le parcours dans la maison aborde plusieurs thématiques centrales, comme :

- **Le confort d'usage**, avec la présentation, entre autres, du principe de ventilation double flux, des stores à lames orientables procurant une orientation ensoleillée et un éclairage naturel optimal ;
- **La performance thermique**, grâce à l'isolation renforcée et à la performance des matériaux présentés dans une *matériauthèque* ludique et pédagogique ;
- **La maîtrise de la consommation d'énergie** facilitée par des outils domotiques simples et accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, permettant la gestion des lumières et des volets, la régulation du chauffage, la mesure des consommations d'énergie ;
- **Le développement de filières agricoles, de filières de transformation et d'éco-construction** encouragé par l'utilisation de matériaux naturels (chanvre, lin, bois) qui remplacent les produits pétrochimiques utilisés traditionnellement dans l'isolation et la fabrication des maisons.

## **Des maisons exemplaires, à la pointe de l'innovation environnementale**

Les 35 maisons individuelles du programme, réalisées et commercialisées par Bouygues Immobilier, illustrent parfaitement cette « nouvelle façon d'habiter ». Conçu par Stéphanie Ledoux, architecte du cabinet AW<sup>2</sup>, le programme allie à la fois une conception éco-responsable et une architecture innovante, inscrivant le projet dans une démarche globale, exemplaire et responsable, à travers :

- **La prédominance de matériaux bio-sourcés** performants et de qualité (bois, chanvre, briques alvéolaires)
- **Un système constructif novateur** (le noyau maçonné de la façade nord permet une forte inertie thermique. La façade sud est conçue avec une ossature bois, agrémentée de larges baies vitrées ouvertes sur le jardin)
- **Une gestion optimale de la consommation énergétique** rendue possible grâce à la simplicité d'utilisation d'outils domotiques de dernière génération.

De plus, l'architecture astucieuse offre des maisons évolutives par ajout de modules en bois. Ainsi, une maison de 3 pièces peut s'agrandir en une maison de 4, 5 ou 6 pièces (allant de 85 à 131 m<sup>2</sup>), selon les évolutions et les besoins des familles.

La qualité de ce projet novateur se traduit dans ses résultats commerciaux ; 25 réservations ont été enregistrées depuis le lancement commercial, en majorité par des familles soucieuses de vivre dans un environnement sain tout en profitant des infrastructures et des commodités offertes par la commune de Chanteloup-en-Brie. « *Opération emblématique pour Bouygues Immobilier, Les Lodges sont à la pointe de l'innovation, de la qualité architecturale et de la satisfaction de nos clients* » a déclaré François Bertière, Président-directeur général de Bouygues Immobilier.

## **Les Lodges, récompensées pour leur concept et leur performance**

L'ADEME a distingué Les Lodges en lui attribuant le label « bâtiment exceptionnel d'Ile-de-France » tandis qu'à l'occasion de la 19<sup>ème</sup> édition des Trophées du cadre de vie du festival FIMBACTE, l'opération a reçu le trophée d'argent dans la catégorie « concept, produits et services ». Les Lodges ont également reçu la Pyramide d'argent 2015 de l'innovation. Enfin, Les Lodges visent une certification PASSIV'HAUS, anticipant ainsi la nouvelle réglementation thermique obligatoire en 2020 (RT 2020), en lieu et place de l'actuelle RT 2012. L'exemplarité écologique de ce programme s'accompagne d'une exemplarité sociale, en permettant d'associer pour 5 % des heures de chantier, l'insertion de personnes en difficulté.

Fiers de porter conjointement ce projet exemplaire, EPAMARNE et Bouygues Immobilier ouvriront les portes du démonstrateur au grand-public, le temps d'un week-end, le samedi 30 et le dimanche 31 mai 2015, à l'occasion de la Semaine du développement durable.

## **A propos des établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée**

Fort de ses 40 ans de développements urbain et économique reconnus, Marne-la-Vallée compte aujourd'hui 320 000 habitants, 19 500 entreprises et 140 000 emplois. Chaque année, ce territoire dynamique, situé à quelques minutes du centre de Paris, accueille 4 500 nouveaux habitants et génère la création de plus de 2 000 emplois.

Fruits d'un partenariat original entre l'Etat et les collectivités locales, les établissements publics d'aménagement (EPA) ont pour mission de contribuer à impulser, à mettre en œuvre et à accompagner le développement de ce territoire. Leur ambition : créer une ville durable et désirable. Ils participent de manière significative à la production de logements en Ile-de-France et appuient les acteurs publics et privés pour favoriser le développement économique du territoire et la création de valeur.

## **A propos de Bouygues Immobilier**

Bouygues Immobilier, leader de la promotion immobilière privée en France et en Europe, compte 1 701 collaborateurs au 31 décembre 2014, pour un chiffre d'affaires de 2 775 M€ en 2014. Présent au travers de 36 implantations en France, deux en Europe et une au Maroc, Bouygues Immobilier développe depuis près de 60 ans pour ses clients des projets immobiliers résidentiels, tertiaires et commerciaux couvrant plus de 230 villes. Engagé dans une politique volontariste en matière de développement durable et d'innovation, Bouygues Immobilier s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité technique et architecturale de ses immeubles et de satisfaction de ses clients. Bouygues Immobilier est le premier promoteur certifié ISO 9001 en France et le seul promoteur à être certifié Top Employer France 2015.  
[www.bouygues-immobilier-corporate.com](http://www.bouygues-immobilier-corporate.com)

### **A propos de la ville de Chanteloup-en-Brie**

Faisant partie de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, la commune de Chanteloup-en-Brie se développe à l'est de Marne-la-Vallée sur le département de la Seine-et-Marne, dans la continuité du bourg historique et le respect des espaces naturels et agricoles environnants.

La diversité et la qualité de l'offre de logements, ainsi que les services et commerces de proximité, y assurent la possibilité d'un parcours résidentiel adapté à tous types de résidents.

Exemplaire en termes de développement durable, la commune compte plus de 600 logements certifiés, atteignant notamment des niveaux de performance BBC.

### **Contacts Presse :**

#### **EPAMARNE**

Mathilde Charpentier - Directrice de la Communication et des Relations publiques

Tél. : 01 64 62 45 84 - Fax : 01 64 62 45 80 - E-mail : [m.charpentier@epa-marnelavallee.fr](mailto:m.charpentier@epa-marnelavallee.fr)

[www.epa-marnelavallee.fr](http://www.epa-marnelavallee.fr)

#### **BOUYGUES IMMOBILIER**

Valérie Petitbon -Véronique Guilloton -3, bd Gallieni, 92 445 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 55 38 25 25 - fax : 01 47 12 96 45 – [VPB@bouygues-immobilier.com](mailto:VPB@bouygues-immobilier.com) – [VGU@bouygues-immobilier.com](mailto:VGU@bouygues-immobilier.com)

*epa-marnelavallee.fr*

**MARNE LA VALLÉE**  
EPAMARNE / EPAFRANCE